



Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est donné par la soussignée Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le conseil municipal de cette municipalité a adopté lors de sa séance ordinaire du Conseil tenue le **7^{ième} jour du mois d'avril deux mille vingt -six (2026-04-07)** un règlement portant le numéro **#482-2026**.

Objet : « RÈGLEMENT #482-2026 : RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ».

DONNÉ ce 8^{ième} jour du mois d'avril deux mille vingt -six (2026-04-08).

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, résidant à **SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le **8^{ième} jour d'avril 2026 (2026-04-08)**.

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière